JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Rétrospective. Notes sur la statistique en France au milieu du XVIIIe siècle

Journal de la société statistique de Paris, tome 130, nº 4 (1989), p. 237-248

<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1989__130_4_237_0>

© Société de statistique de Paris, 1989, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (http://www.numdam.org/conditions). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
http://www.numdam.org/

III

RÉTROSPECTIVE

NOTES SUR LA STATISTIQUE EN FRANCE AU MILIEU DU XVIIIe SIÈCLE

Gustave SCHELLE
Président de la Société de statistique de Paris en 1903

Ces notes ont été publiées dans le Journal de la Société de statistique de Paris, vol. 51, 1910, n° 1, 6-10.

I

Dans la première moitié du dix-huitième siècle, on ne comptait guère en France, comme ouvrages contenant des statistiques, que la *Dîme Royale* (1709) de Vauban, le *Dénombrement du Royaume* (1709) et le *Dictionnaire universel de la France* (1726) de Saugrain, *l'État de la France* (1727-1728) de Boulainvilliers. Ces ouvrages avaient été composés à l'aide des *Mémoires des Intendants.*

En 1746, parut un travail tout personnel : l'*Essai sur les monnaies ou Réflexions sur les rapports entre l'argent et les denrées,* du maître des comptes, Du Pré de Saint-Maur (1695-1744).

Cet intéressant ouvrage renferme, outre des renseignements de diverse nature, pris çà et là, des statistiques de premier ordre sur les prix, savoir :

a) Prix de diverses choses depuis l'année 1202 jusqu'à l'année 1743, dans des localités diverses;

b) Prix du setier de meilleur blé vendu à Paris, aux premiers marchés des quatre saisons dans les années 1732 à 1742, et relevé analogue pour l'avoine de 1732 à 1737;

c) Prix du setier du plus beau blé et de la meilleure avoine vendus à Rosoy-en-Brie[1], aux premiers jours des marchés des autres saisons, dans les années 1596 à 1745.

Ces relevés ont été établis avec le plus grand soin.

Pour le relevé *a*, qui s'étend sur une période de 542 ans, Du Pré a utilisé, pour ainsi dire, tous les documents possibles, registres, chroniques, actes, mémoires, manuscrits ou imprimés. Il a toujours indiqué les sources où il a puisé, et, quand il a pu, la nature et la qualité des objets considérés. Après lui, on n'a pu que glaner quant à l'histoire des prix.

Le relevé *c* n'est pas moins intéressant, car il donne, pour un objet bien déterminé, *le plus beau blé* de la Brie, et, pour un même lieu, les variations des prix pendant 150 ans[2]. Ce tableau a été dressé, comme l'a dit d'ailleurs Du Pré, « en ne changeant ni de lieu, ni de mesure, ni de nature de denrées. Les prix ont été délivrés par une personne très laborieuse et revêtue du caractère d'officier public, dans la forme qui leur donnerait foi en justice... Les registres de MM. du Chapitre de Notre-Dame, seigneurs de l'endroit, en ont confirmé la vérité[3] ».

1. Seine-et-Marne, arrondissement de Coulommiers.
2. Les lacunes sont peu importantes. De septembre 1629 à décembre 1637 le marché de Rozoy n'a pas été ouvert à cause de la peste. En 1596 et en 1642, les prix des premiers jours de marché ont manqué, mais ont été remplacés par les prix de la même saison.
3. En 1773, Turgot demanda vainement à Jonas Tucker de lui fournir des indications précises et étendues sur le prix des grains en Angleterre.

Pour les variations de la monnaie, sans la connaissance desquelles la comparaison des prix serait illusoire, Du Pré a dressé une table des variations du prix du marc d'argent fin par rapport au marc d'argent monnayé, de 1288 à 1726, en se servant du *Glossaire* de Ducange (article *marca*) et du *Recueil des Ordonnances royales*. Sa table n'est à peu près complète que de 1641 à 1746. mais, comme l'a dit[1] Leber, « elle a été faite sur un excellent plan; elle suffit pour le Moyen Age et, pendant l'époque de Law, dont l'échelle est curieuse, elle est vraisemblablement complète ».

Depuis Du Pré, des tables de variations de la monnaie ont été publiées par Abot de Bazinghem dans son *Traité des Monnaies* (1764), puis par Natalis de Wailly, puis enfin par M. de Foville dans le *Bulletin de Statistique du Ministère des Finances de 1888*. Mais dès l'année 1755, un disciple de Vincent de Gournay, Herbert (1700-1758), avait, dans son *Essai sur la Police générale des grains, sur leurs prix et sur les effets de l'agriculture*, publié un tableau sommaire « des prix du setier de blé, mesure de Paris, de 1202 à 1746, avec la valeur du marc d'argent fin, de 12 deniers au marc, sous chaque règne, servant à faire l'évaluation des anciens prix en monnaie actuelle ». Herbert avait puisé toutes les données de son tableau dans Du Pré de Saint-Maur.

Après Herbert, le comte Garnier, dans sa traduction de la *Richesse des nations* d'Adam Smith, avait publié un autre tableau des prix du setier de blé de 1202 à 1788, tableau dont on s'est fréquemment servi. Or, pour les années 1202 à 1746, Garnier n'a fait que mettre en francs ce qui était en livres dans le tableau d'Herbert, et utiliser par conséquent les travaux de Du Pré de Saint-Maur[2].

II

Presque tous les chiffres mis par Quesnay dans les articles qu'il a donnés à l'*Encyclopédie* ou qu'il a préparés pour le grand Dictionnaire, sont aussi empruntés à l'*Essai sur les Monnaies*.

Quesnay comprenait fort bien l'utilité de la Statistique; il a commis parfois des erreurs de calcul de nature à dérouter ses lecteurs, mais, parfois, il a rectifié avec sagacité les chiffres qu'il a trouvés et l'on pourrait tirer de ses écrits des évaluations assez plausibles de la Statistique agricole de la France au milieu du dix-huitième siècle. Voici quelques chiffres :

	Arpents des eaux et forêts de 22 pieds à la perche et équivalant à 5 107 mètres carrés
Superficie de la France (Lorraine comprise)	100,00
— labourable[3]	50,00
— cultivée[4]	37,50
— en grande culture (c'est-à-dire cultivée avec des chevaux)	6,00
— en petite culture (c'est-à-dire cultivée avec des bœufs)	31,50
— assolée en blé	14,00
dont en grande culture[5]	2,00
et en petite culture[6]	12,00

En outre, Quesnay entreprit de faire lui-même une enquête agricole en s'adressant aux Académies et aux Sociétés savantes. A cet effet, il dressa, avec un nommé Marivelt, des *Questions*

1. *Essai sur la fortune privée au Moyen Age.*
2. Ce maître des comptes passe pour être aussi l'auteur de la *Table de mortalité*, insérée dans l'*Histoire naturelle de l'homme* par Buffon, et postérieure à la table de Deparcieux.
3. Quesnay retranchait les « montagnes, bois, prés, vignes, terres ingrates, emplacements d'habitations, jardins, herbages, étangs, rivières ».
4. Sans la partie « négligée ou en friche,».
5. 2 millions étant en jachère et 2 millions en avoine et menus grains.
6. Avec assolement par moitié, dont un quart en menus grains.

intéressantes sur la population, l'agriculture et le commerce, qui furent publiées par le marquis de Mirabeau dans l'*Ami des Hommes*, ouvrage dont la publicité fut énorme.

En tête des *Questions*, le marquis de Mirabeau mit un avertissement où on lit :

« Il ne faut pas inférer de ce tableau de *Questions* que l'idée de deux auteurs combinés qui n'ont d'autre intérêt à cela que celui de citoyen, soit de mettre dans les mains de l'administration municipale le soc de chaque charrue, le manche de chaque bèche. Ils savent au contraire que tout ce qui peut donner atteinte à la liberté, attaque directement la production courante, et à plus forte raison l'amélioration. »

L'enquête n'aboutit point, du moins à ma connaissance; les Académies de province ne constituaient pas un rouage assez actif et la crainte du fisc était trop vive dans les campagnes pour pouvoir y recueillir des réponses satisfaisantes.

« Lorsque l'administration cherche à connaître la valeur absolue de chaque héritage, et le revenu réel des particuliers, à écrit Turgot en 1762, chacun se révolte et cherche à se soustraire à cette espèce d'inquisition. »

Toutefois, certains intendants, dont Turgot, procédèrent dans leurs généralités à des enquêtes analogues à celles qu'avaient imaginées Quesnay et Marivelt pour l'ensemble de la France. Le chevalier Méliand chargea Du Pont de Nemours d'un travail de ce genre dans l'intendance de Soissons et Turgot en fit faire un autre dans le Limousin, d'abord par le mathématicien Montucla, qui était l'auteur d'une *Histoire des Mathématiques* et qui avait accompagné le chevalier Turgot à la Guyane, ensuite par le même Du Pont de Nemours.

La ferme générale, d'une part, l'administration du contrôle général, de l'autre, réunissaient d'ailleurs divers renseignements statistiques. Je puis dire quelque chose de ceux qui concernaient l'état des récoltes et le mouvement de la population.

III

Au seizième siècle, après la grande disette de 1565, le chancelier de l'Hôpital entreprit de faire, pour le commerce des grains, un règlement applicable à toute la France, ainsi qu'il en avait fait un pour la justice par l'Ordonnance de Moulins.

Une commission de juristes, qu'il présida, compulsa les lois romaines et les ordonnances antérieures des rois, notamment un règlement de police fait pour Paris en 1350, et rédigea le règlement du 4 février 1567 qui est le monument le plus important de la législation des grains sous l'ancien régime.

Il y fut posé en principe que le Roi, seul, pourrait mettre obstacle à la circulation intérieure et que lui seul statuerait sur l'interdiction ou la liberté de l'exportation, quant il aurait jugé d'après les rapports des gouverneurs, baillis et sénéchaux, de la pénurie ou de l'abondance des récoltes.

Aux intendants incomba ultérieurement, à la place des gouverneurs, le soin de renseigner le gouvernement. Au mois d'août, ils lui adressaient un rapport; le gouvernement en complétait les indications « par des voies secrètes » dit Delamarre, dans son *Traité de la police*.

Quelles étaient ces voies secrètes? Très probablement, les négociants chargés d'approvisionner Paris, qui savaient choisir dans les renseignements recueillis par l'administration, ceux qui pouvaient leur permettre de faire la hausse ou la baisse sur un point et de démontrer au gouvernement qu'il fallait interdire ou permettre l'exportation hors du royaume ou hors de telle province. Les abus de ce genre furent visibles aux époques où des achats de grains furent opérés pour le compte du Roi.

En général, les évaluations, faites par aperçus, étaient défectueuses; mais c'était le propre du gouvernement de l'ancien régime de ne jamais avouer son ignorance.

Sous le ministère du duc de Bourbon, il affecta même une sollicitude si grande pour le peuple qu'il lui promit d'empêcher dorénavant la cherté des grains.

Une déclaration royale de 1723 porte :

« L'attention que nous avons à procurer à nos sujets l'abondance des choses nécessaires à la vie nous a porté à nous faire informer de la force des récoltes de chaque province et, tous les mois, du prix des grains et des autres denrées, afin d'être toujours en état d'empêcher la cherté et d'entretenir entre elles une juste balance. »

Bien entendu, le gouvernement connaissait aussi mal les besoins des populations que la quantité des ressources alimentaires.

« Si je demandais, disait le marquis de Mirabeau, à chacun de ces thermomètres ambulants, ce qu'il leur faut de grains, année commune, pour nourrir leur département, les plus sages me diraient qu'ils n'en savent rien, les autres me produiraient une somme idéale. »

Sous l'abbé Terray, l'administration s'imagina pourtant qu'elle pourrait obtenir des renseignements précis; elle en avait plus besoin qu'une autre, attendu qu'elle faisait procéder de nouveau et avec beaucoup d'activité à des opérations sur les grains pour le compte du Roi. Une circulaire du 9 septembre 1773 demanda aux intendants des détails sur les récoltes, et tant de détails qu'aucun d'eux ne parvint à remplir les tableaux dont le modèle lui avait été adressé.

Une des premières choses que fit Turgot en arrivant au contrôle général fut de rapporter la circulaire de son précédesseur; non seulement parce qu'elle n'avait pratiquement abouti à rien, mais parce qu'il voulait bien marquer que le gouvernement nouveau ne se livrerait à aucune opération sur les grains.

Sa circulaire est du 27 septembre 1774. On y lit : « Je pense qu'on s'exposerait aux inconvénients de la plus dangereuse conséquence, en faisant usage de ces résultats; je présume que les nouveaux soins et les vérifications les plus scrupuleuses, loin de conduire à des éclaircissements plus certains, ne sont capables que de jeter l'alarme parmi les peuples et d'augmenter leur inquiétude naturelle, par le motif de ces recherches qu'on ne parviendra jamais à lui faire envisager que comme contraire à ses intérêts ».

Turgot se contenta des comptes rendus que les intendants adressaient tous les ans au contrôle général avant la répartition de la taille pour permettre les diminutions qu'exigeaient les accidents dont avait souffert telle ou telle province. On peut avoir une idée de ces comptes rendus en se reportant à ceux que Turgot avait adressés lui-même aux contrôleurs généraux quand il était intendant de Limoges et qui se trouvent dans ses *Œuvres*.

IV

Si Turgot, devenu contrôleur général, renonça à demander des renseignements très détaillés sur les récoltes, il insista au contraire, dans sa circulaire de septembre 1774, auprès des intendants pour qu'ils continuassent à fournir avec tout le zèle et toute l'exactitude possible, le relevé des *Baptêmes, mariages et sépultures*, qu'il leur avait déjà demandés par ailleurs.

Lorsqu'il avait réorganisé les bureaux du contrôle général, il avait, en effet, chargé spécialement l'un de ces bureaux, celui de Delacroix, des *États servant à constater la population du royaume*. La comparaison des attributions des bureaux, en 1774 et en 1775, à l'aide de l'*Almanach royal*, fait voir que cette rubrique était toute nouvelle.

La publication des *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne*, etc., de Messance (1768), à l'instigation de l'intendant La Michodière, les travaux des physiocrates et des encyclopédistes, le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire (1764) et le *Dictionnaire* des Gaules de l'abbé d'Expilly (1761-1768), avaient appelé l'attention sur les statistiques de la population.

D'une lettre de l'intendant de Caen du 20 janvier 1776 *(Archives du Calvados)* résulte que, d'après les instructions de Turgot, les curés devaient, au commencement de chaque année, déposer leurs

registres aux greffes des bailliages d'où ressortissaient leurs paroisses, et que les intendants devaient envoyer les relevés, établis d'après ces registres, au contrôle général dans les premiers jours de mai.

En fait, les curés ne se conformèrent pas exactement aux instructions ministérielles et la production des relevés subit des retards. Toutefois, le relevé relatif à l'année 1774 fut produit par l'intendance de Caen au commencement de 1776.

On voit, d'après ce qui précède, que l'organisation du premier service officiel de statistique de la population de la France et la confection régulière d'états annuels de la population paraissent dues à Turgot.

Ce sont ces états qui permirent à Necker de publier les évaluations que l'on trouve dans l'*Administration des finances de la France* en 1784, d'après les tableaux des naissances de 1771 à 1780. « L'on a maintenant sur la population du Royaume, dit cet auteur, des connaissances plus sûres et plus exactes qu'autrefois, et c'est l'effet des soins du gouvernement. Il n'était pas possible de faire le dénombrement d'un si vaste pays..., mais après en avoir ordonné de partiels en différents lieux, on en a comparé le résultat avec le nombre des naissances, des morts et des mariages, et ces rapports, confirmés jusqu'à un certain point par les expériences faites dans d'autres pays, ont établi une mesure de comparaison à laquelle il est raisonnable d'avoir confiance. »

Necker prit pour principal indice le rapport des naissances à la population, qu'il évalua de 1 à 25 3/4; d'autres auteurs avant lui l'avaient évalué de 1 à 22 ou 23.

LA STATISTIQUE EN FRANCE DE 1795 A 1804

Fernand FAURE
Président de la Société de statistique de Paris en 1899

On a reproduit ci-après le compte-rendu d'une communication faite par Fernand Faure, devant la Société de statistique de Paris, le 17 octobre 1906. Ce texte a été publié dans le Journal de la Société de statistique de Paris, vol. 47, 1906, n° 11, 366-368.

M. Faure commence par donner les raisons qui lui ont fait choisir cette période de l'histoire de la statistique, en la limitant d'une part par la constitution de l'an III, et par l'Empire d'autre part. Il montre que, pour que la statistique pût bénéficier du mouvement extraordinaire des idées du dix-huitième siécle, il était nécessaire que le pays fût dans une période de calme, d'ordre, de paix, d'organisation administrative forte et solide. En outre, il était nécessaire que les pouvoirs publics ne craignissent pas l'exposition de la vérité des faits, qu'ils n'eussent rien à redouter du contrôle et de la discussion des actes du gouvernement.

Or, c'est seulement dans cette période qui s'étend de 1795 à 1804 que ces diverses conditions se sont trouvées successivement remplies, sinon entièrement, du moins aussi bien qu'il était possible.

Des historiens de la statistique, MM. Levasseur et Block entre autres, ont bien mentionné cette période, mais n'ont peut-être pas suffisamment insisté sur son importance. En tout cas, ils n'ont pas signalé tout l'intérêt historique et scientifique que présenterait son étude détaillée : c'est pour combler cette lacune que M. Faure a jugé bon d'entreprendre son travail et de le présenter à la Société de statistique.

Ce travail est divisé en deux parties, relatives, la première, à la doctrine ou plutôt aux doctrines de la statistique et, la seconde, à l'organisation de la statistique.

M. Faure rappelle que l'importance de la statistique comme instrument de gouvernement avait été comprise en France bien avant 1795. Des idées fort justes sur cette branche des connaissances humaines avaient été exposées vers le milieu du dix-huitième siècle dans la *Grande Encyclopédie* (article de d'Alembert sur l'« Arithmétique politique »). On les retrouve aussi dans le gros *Dictionnaire des Sciences morales, économiques et politiques* de Robinet. Ces idées avaient été ensuite reprises et condensées par Condorcet, Necker et Lavoisier dans leurs ouvrages bien connus : *Essai sur l'application de l'analyse à la probabilité des décisions rendues à la pluralité des voix; — De l'Administration des finances de la France;* — et, enfin, *De la Richesse territoriale du royaume de France.*

Dans la période de 1795 à 1804, la littérature relative à la statistique est très abondante; mais M. Fernand Faure a cru devoir limiter son étude à Lagrange, Laplace, Lamarck, Chaptal, Mourgues, Ballois, Peuchet : il n'a certes pas dédaigné les instructions de Lucien Bonaparte ni surtout celles de François de Neufchâteau; mais elles lui ont semblé avoir moins d'intérêt au point de vue des doctrines sur la statistique que les œuvres des auteurs qu'il a cités.

Le travail de Lagrange est condensé dans une petite plaquette de six pages dans laquelle l'auteur résume les idées de Lavoisier, dont il fait très particulièrement l'éloge. Il est intitulé : *Essai d'Arithmétique politique sur les premiers besoins de l'intérieur de la République,* et il porte la date de 1796. Laplace s'est trouvé amené à s'occuper de la statistique en faisant ses importantes recherches sur le calcul des probabilités. De très bonne heure, il s'était tout spécialement occupé de la statistique des naissances, des décès et de la détermination de la population de la France. Mais c'est surtout en 1795,

dans ses conférence à l'École normale supérieure, qu'il a montré le rôle et l'importance de la statistique, en traitant de la détermination de la population de la France et du rôle du calcul des probabilités dans les sciences morales. Il n'était pas partisan des dénombrements directs, et préférait aux relevés directs de la population individuelle la recherche des rapports des naissances à la population, calculés dans diverses communes choisies et dont il déduisait la valeur de la population totale. Il appliqua sa méthode au lendemain même du dénombrement de 1801 et trouva une population de 28 342 000 habitants au lieu de 27 349 000, chiffre du recensement direct.

Lamarck est l'inventeur de la statistique météorologique. Les notes qu'il a écrites sur cette application particulière de la statistique méritent d'être rappelées dans l'histoire des doctrines sur la statistique.

Chaptal est un savant chimiste, adepte de la statistique, qu'il servit et sut utiliser merveilleusement pendant son séjour au Ministère de l'intérieur. Ses circulaires ministérielles sont une mine de renseignements extrêmement intéressants. Il convient de citer sa lettre à Ballois et en général les encouragements qu'il sut donner à toutes les recherches statistiques. Dans une de ses circulaires aux préfets, il recommande la lecture d'un petit ouvrage de Mourgues, simple petite brochure de 70 pages, dont il envoya un exemplaire à tous les préfets en les priant de s'en inspirer. Il convient de ne pas oublier, quoique ne rentrant pas dans la période observée, son célèbre ouvrage sur l'*Industrie française,* en deux volumes.

Mourgues, ancien directeur des travaux du port de Brest, fut ministre de l'intérieur pendant quelques jours après la chute du ministère Roland, mais les événements précipités de la Révolution ne lui ont pas donné le temps de se faire apprécier comme administrateur. On lui doit, en dehors de l'étude citée plus haut sous le titre : *Essai de statistique* (1801), des travaux sur les monts-de-piété et il doit être considéré comme le fondateur des caisses d'épargne en France.

Ballois, né à Périgueux en 1778, fut d'abord un révolutionnaire fougueux, dont le journal fut supprimé par le Directoire. Cette suppression, loin de décourager Ballois, le fit se tourner vers les études statistiques et il fonda les *Annales de statistique* et la première *Société de statistique de France.* Les *Annales* constituent un recueil très intéressant; elles contiennent les actes administratifs qui lui étaient envoyés par odre de Chaptal. La Société de Statistique voulut organiser des cours de statistique; malheureusement, elle périclita, ainsi que le journal, après la mort de Ballois, survenue en 1803. M. Faure attire surtout l'attention de la Société sur cette première Société, qui peut être considérée comme l'ancêtre véritable de la Société de César Moreau (1) et de notre Société actuelle.

Peuchet, né en 1758, fut un camarade de Morellet et un collaborateur de Chaptal. Il a publié de 1793 à 1829 une quantité considérable d'ouvrages, d'articles. Il a indiqué tout un plan d'organisation de la statistique du pays avec centralisation des documents à Paris. M. Faure arrête à cet auteur son exposé des doctrines sur la statistique pendant cette période féconde, et il se borne ensuite, pressé par l'heure, à donner quelques indications très sommaires sur la réalisation de ces doctrines.

Pour conclure, M. Fernand Faure tient à rendre hommage aux idées centralisatrices de Peuchet, qui lui semblent mériter plus qu'un simple souvenir, car elles permettraient d'imprimer une direction uniforme à tous les services de recherches. Il y a là comme un idéal clairement entrevu par Peuchet et Chaptal et qui est poursuivi en France, pendant que d'autres pays cherchent à s'en approcher dans la mesure du possible. M. Fernand Faure trouve que les services de la statistique manquent en France d'une direction unique et il lui paraît que l'œuvre de la Société de statistique doit être justement de chercher à faire disparaître cette lacune.

(1) Cf. JSSP, vol. 45, 1904, nº 2, 42-46 et JSSP, vol. 129, 1988, nº 3, 202-206.

NAPOLÉON STATISTICIEN

Alfred de FOVILLE
Président de la Société de statistique de Paris en 1886

On a reproduit ci-après le discours prononcé par A. de Foville à l'assemblée générale de la XIIIe session de l'Institut international de statistique le 5 septembre 1911. Ce texte a été publié dans le Journal de la Société de statistique de Paris, vol. 52, 1911, nº 12, 511-516.

J'espère ne pas déplaire aux statisticiens d'aujourd'hui en leur disant que Napoléon Ier, le grand Napoléon, fut beaucoup plus statisticien qu'on ne le suppose d'ordinaire.

A la distance où nous sommes de l'épopée napoléonienne, on peut parler sans passion de celui qui en fut le héros avant d'en devenir la victime. Napoléon a fait du bien, Napoléon a fait du mal, et il ne faisait rien à demi. Mais comment ne pas saluer en lui la personnification du génie humain dans la plus haute acception du mot : génie militaire, génie politique, génie diplomatique, génie législatif...

Et s'il est vrai qu'il fut foncièrement statisticien, il me semble que c'est de quoi réduire au silence ces détracteurs de la statistique qui ne veulent voir en elle qu'une humble et parfois suspecte servante de l'économie politique ou sociale.

Napoléon ne péchait pas par excès de bienveillance pour les économistes. Mais de la statistique, qu'il trouvait encore à l'état naissant, il avait su discerner tout de suite l'utilité, la fécondité, la puissance. Même aux hommes d'action, il la jugeait infiniment précieuse; et, pour la paix comme pour la guerre, pour la guerre comme pour la paix, il tenait à s'appuyer incessamment sur elle.

Il avait le goût, il avait le sens, il avait le culte de la statistique.

C'est Napoléon qui, à Sainte-Hélène, au cours d'une de ces conversations ou d'un de ces monologues dont le *Mémorial* de Las Cases nous a conservé la substance, disait un jour : « La statistique, c'est le budget des choses. » — Et il ajoutait : « Sans budget, point de salut. »

On peut à cette définition en préférer d'autres : il y a du choix, puisque Rümelin en comptait déjà 63. Mais celle de Napoléon : « La statistique, c'est le budget des choses », évoque des idées d'ordre et de précision, de discipline et d'équilibre, qui me la rendent sympathique.

A vrai dire, quelques-uns de ceux qui l'ont reproduite n'y ont voulu voir qu'une boutade et je me souviens que, à la session de Paris, en 1909, un de nos amis, ici présent (M. Fernand Faure), se faisant l'historien des « *Précurseurs* de la statistique contemporaine en France », passait presque sous silence le premier Empire, assurant qu'il ne fut alors « rien fait ni pour le développement de la statistique, ni surtout pour la diffusion de ses données ».

Ce verdict me semble bien sévère et l'auteur paraît le reconnaître lui-même, puisque, à la même page, il écrit : « Napoléon aimait la statistique à la façon de Louis XIV. Il la demandait à ses préfets comme le grand Roi à ses intendants. »

Soit; Napoléon ne se serait pas gêné pour dire, lui aussi : « L'État, c'est moi. » Assurément c'était pour son usage personnel plus que pour l'instruction de ses sujets que s'élaboraient sous son règne tant de recensements et d'enquêtes. Mais cela même ne me donne-t-il pas raison?

Telle qu'on la concevait alors, la statistique ou, comme plus d'un l'appelait encore, l'arithmétique politique, a été pour le gouvernement consulaire et ensuite pour le gouvernement impérial un véritable *instrumentum regni :* Mille documents imprimés ou manuscrits en témoignent.

A vouloir les énumérer tous, je lasserais votre patience.

Mais il en est que vous connaissez bien :

Rappelez-vous ces dénombrements de la population française qui, malgré les imperfections qu'on y a ultérieurement relevées, restent le point de départ et la base de toute notre démographie officielle.

Rappelez-vous ces premiers essais de statistiques fiscales que Gaudin, duc de Gaëte, recommandait aux grandes régies financières, Douanes, Contributions directes et autres.

Rappelez-vous ces monographies départementales dont le ministre de l'intérieur Chaptal avait tracé le plan et dont quelques-unes peuvent encore être citées comme les modèles du genre.

Rappelez-vous les patientes recherches de Peuchet, de Duvillard et de leurs émules.

Rappelez-vous ces *comptes rendus* auxquels donnaient lieu les tournées des sénateurs dans leurs sénatoreries, tels — pour n'en pas nommer d'autres — les *Voyages agronomiques* de François de Neufchâteau dans la sénatorerie de Dijon.

Rappelez-vous ces cartes teintées qui, sur la table de l'Empereur, résumaient déjà d'une manière si expressive les variations du prix des céréales.

Rappelez-vous ces innombrables « états de situation », civils ou militaires, dont la Secrétairerie d'État impériale peuplait les archives du Louvre et qui de là se sont transportés aux Archives nationales.

Rappelez-vous ces fameux *livrets* de maroquin rouge que Napoléon feuilletait jour et nuit et où se trouvaient inscrits, localisés, remis à jour deux fois par mois, tous les effectifs de la Grande Armée et même ceux des troupes étrangères.

Rappelez-vous enfin les *Exposés de la situation de l'Empire :* celui, par exemple, que Montalivet, ministre de l'intérieur, présenta, le 25 février 1813, aux membres du Corps législatif. De l'aveu de M. F. Faure lui-même, « cet exposé serait un document statistique de premier ordre par le nombre et la diversité des tableaux de chiffres qui l'accompagnent (138 pages in-4°) », s'il n'avait pour but, trop visiblement, l'apologie de l'administration impériale. On peut, en effet, le trouver optimiste. « Malgré des guerres incessantes, y est-il dit, la population a continué à s'accroître; l'industrie a fait de nouveaux progrès; jamais les terres n'ont été mieux cultivées; les manufactures plus florissantes; à aucune époque de notre histoire, la richesse n'a été plus répandue dans les diverses classes de la société. »

Évidemment l'Empereur aimait mieux entendre la statistique dire du bien de lui que du mal. Mais cette préférence fut et reste commune à tant de gouvernements et d'administrations qu'on ne saurait s'en montrer surpris.

A toutes ces documentations d'importance inégale, Napoléon mettait la main lui-même; il lisait tout, discutait tout, révisait tout. Alors que le monde entier avait les yeux sur lui; alors que tant de graves événements et de projets immenses se disputaient se heures et ses pensées, il trouvait le temps d'étudier de près et de contrôler efficacement ces masses de chiffres qui, chaque jour, défilaient devant lui.

C'est qu'il était — je l'ai dit et le répète — statisticien dans l'âme. « L'Empereur, dit dans ses Mémoires (1) le baron Fain, qui fut longtemps son secrétaire, l'Empereur se plaisait à compter. Il y avait, dans le maniement des chiffres une espèce de joie pour son esprit. » Son prodigieux cerveau était de ceux où les faits extérieurs revêtent spontanément la forme numérique. On aurait pu dire de lui ce que le *Livre de la Sagesse* dit du Créateur lui-même : *omnia in mensura, et numero et pondere disposuisti.* Et il fallait que ses collaborateurs apprissent à tout voir et à tout exprimer comme lui. « Il fallait », c'est encore le baron Fain qui parle, « que ses ministres et ses principaux officiers abandonnassent les systèmes d'ordre et de travail qui pouvaient leur être personnels pour se façonner

(1) Voir les *Mémoires du baron Fain, premier secrétaire du Cabinet de l'Empereur,* publiés par ses arrière-petits-fils. 3e édition. Plon, Nourrit, 1909.

uniquement aux siens. Dans le cours des affaires, on ne lui parlait que sa langue. » Et sa langue était celle du comptable ou du statisticien. Il en avait les formules; il en avait même les manies.

Les témoins de sa vie nous apprennent que son mot favori était le mot *combien*. Aux dames, jeunes ou non, qui avaient l'honneur de lui être présentées, il commençait généralement par dire, avec plus de brusquerie que la galanterie française ne l'eût souhaité : « Combien avez-vous d'enfants? ».

Il ne pouvait pas poser la même question aux jeunes élèves de la Légion d'honneur; mais, visitant un jour, à Saint-Denis, leur atelier de couture, il demandait à la plus petite : « Combien te faut-il d'aiguillées de fil pour coudre une chemise? — A quoi l'enfant, sans se troubler, répondit : « Sire, cela dépend de la longueur des aiguillées », et cette sage réponse lui valait une caresse du grand homme.

Mais c'était surtout dans son cabinet de travail, aux Tuileries, à Rambouillet, à Saint-Cloud ou ailleurs, sous la tente même, pendant les campagnes, que Napoléon aimait à statistiquer. Il passait là des heures à compulser ses chers livrets, militaires ou autres. Le 9 février 1806, il écrit à son frère Joseph : « Les états de situation — c'était alors l'expression consacrée — sont pour moi les livres de littérature les plus agréables de ma bibliothèque et ceux que je lis avec le plus de plaisir dans mes moments de délassement. » Et la même profession de foi se retrouve à plusieurs reprises, dans ses lettres, en termes presque identiques.

Ce qu'il importe de noter ici, c'est que l'amour de Napoléon pour les chiffres n'était rien moins qu'un amour aveugle.

Il n'était pas de ces lecteurs crédules qui accueillent avec une égale faveur les chiffres vrais et les autres. Même en riant, il n'aurait pas dit, comme plus tard un de nos ministres : « Tous les chiffres se ressemblent. » A première vue, il mettait le doigt, dans n'importe quel tableau, sur les erreurs de calcul qui s'y étaient glissées et ceux qui les avaient commises n'attendaient pas longtemps les compliments du Maître. Dans une lettre du 8 floréal an XI, il dit : « Ce qui me porte à beaucoup me méfier de l'exactitude de l'état de situation du 15 germinal, c'est que je vois, à Paris, le 4e d'infanterie légère porté à 1 608 hommes présents et 254 aux hôpitaux : le bataillon d'élite est porté comme déduit, ce qui ferait 2 400 hommes... Il y a erreur... »

Ce qui était plus grave encore, pour lui, que de se tromper en travaillant, c'était de vouloir le tromper. Ymbert, dans ses *Mœurs administratives* (1), cite le cas d'un préfet du Midi qui, en vue de charrois urgents à effectuer de France en Espagne, avait reçu l'ordre de faire relever par les maires le nombre des chevaux, mulets, bœufs, ânes même, existant dans chaque commune... Le préfet, pris au dépourvu et persuadé qu'on ne lira même pas sa réponse, se met à dicter à son secrétaire des chiffres de fantaisie : « Bœufs? Écrivez 50 485. Chevaux? 81 233. Mulets? 25 600 Anes? Tant que vous voudrez, 100 000. Cachetez et faites partir. »

Qui de nous, hélas! oserait jurer qu'il n'a jamais été mystifié de la sorte? Mais, avec Napoléon, de telles témérités ne passaient point inaperçues. La sanction, dans l'espèce, fut immédiate : « Écrivez à ce préfet que ses résultats sont absurdes et prescrivez-lui de nous envoyer, courrier par courrier, les états qu'il prétend avoir reçus des maires. »

Il suffisait parfois d'une simple invraisemblance pour que l'Empereur s'émût. Le 13 août 1811, il mande de Rambouillet au compte Mollien : « Je vois dans les comptes du Trésor de 1810 qu'il y a deux pensions montant à 157 francs dont les titulaires auraient eu 101 ans en 1810; qu'il y a plus de 5 000 pensionnaires, hommes et femmes, ayant plus de 80 ans et 375 ayant plus de 90 ans. Je désire que vous fassiez établir l'état nominatif de ces pensionnaires, par départements, afin de vérifier qu'il n'y a point d'abus. »

(1) Voir *Mœurs administratives*, par M. Ymbert. 2 vol. in-12. Paris, Ladvocat, 1825.

Si Napoléon n'avait pas été empereur, il eut fait un excellent maître des comptes. « En fait de comptes, tout doit se retrouver », c'était sa maxime. Et ceux qu'il apurait en personne — il y en avait plusieurs — ne l'auraient pas été mieux par la Cour des comptes elle-même. Il savait à un centime près ce qui entrait dans sa cassette et ce qui en sortait. Avec une égale minutie, il réglait les centaines de millions du budget de l'Empire et la consommation du sucre au palais des Tuileries. N'est-ce pas une note de tailleur qui fut cause de la disgrâce de M. de Rémusat? Un jour, en feuilletant ses livrets de finance, l'Empereur remarque un article de 60 000 francs payés dans Paris à un régiment. Il signale la chose au ministre : « Ce paiement a bien été fait à Paris? — Sans doute — Les pièces bien vérifiées? — Assurément — Ah! voilà qui est fort : le régiment est à cent lieues d'ici! Voyez cela de près : il doit y avoir une grande fraude. » — Et l'escroquerie, en effet, fut alors découverte. Des formules imprimées avaient été revêtues de signatures habilement imitées.

Sévère pour les négligences, à plus forte raison pour les mystifications ou les détournements, Napoléon, par contre, se montrait volontiers généreux pour les hommes qu'il savait sûrs de leur fait et toujours prêts à le bien renseigner :

Exemple :

Un jour, avec le duc de Feltre, alors ministre de la guerre, il travaillait un plan éventuel de réorganisation militaire et harcelait son interlocuteur de questions embarrassantes.
« Combien d'hommes y a-t-ici? » et « Combien d'hommes y a-t-il là? »
« Où est le dépôt du 45e de ligne? Et celui du 54e? Et celui du 108e? »

— Je regrette, finit par dire le duc de Feltre, de ne pas avoir avec moi, pour répondre à Votre Majesté, le chef de la division du mouvement des troupes, M. X.

— Eh bien! faites-le venir.

On court chercher M. X. et on l'amène, tel quel, sans explications préalables.

— Bonjour Monsieur, fait l'Empereur. Où sont les trois premiers bataillons du 48e?

— A Ratisbonne.

— Le 4e?

— A Ancone, armée d'Italie.

— Le 5e?

— A Vittoria, 4e corps de l'armée d'Espagne.

— Et le dépôt?

— A Ostende.

— Présents sous les drapeaux?

— 3 455.

— Hôpitaux?

— 223.

— Congés?

— 44.

— Détachés?

— Deux compagnies du 5e bataillon.

— Aux eaux?

— 3 hommes.

L'épreuve s'étant étendue coup sur coup à plusieurs autres corps, avec la même rapidité dans les questions, avec la même sûreté dans les réponses, Napoléon regardait avec admiration ce dictionnaire vivant.

Resté seul avec son ministre, il lui dit : « Vous avez là un homme extraordinaire, vous me le proposerez demain pour être conseiller d'État. — Conseiller d'État! Que Votre Majesté daigne me permettre de lui faire observer que cela n'est vraiment pas possible. — Et pourquoi? — C'est que ce

brave X. n'a dans la tête que des chiffres et des noms de villes. Il serait incapable de rédiger un rapport et, pour être conseiller d'État... — Soit; mais je lui en donne le traitement. »

Ce qui faut fait séance tenante.

Messieurs, je m'arrête. Excusez ces anecdotes et pardonnez-moi d'avoir traité légèrement une thèse qui aurait pu donner lieu à de plus scientifiques démonstrations. Les sceptiques, s'il y en a, n'auraient, pour être définitivement édifiés, qu'à lire, la plume à la main, toute la correspondance de Napoléon Ier. Seulement, c'est une lecture qui exige des loisirs, puisqu'il s'agit d'une trentaine de gros volumes.

Qu'on lise au moins les ouvrages, Mémoires, lettres, etc., où se trouve racontée et décrite, en connaissance de cause, la vie quotidienne de l'Empereur. Tous les auteurs bien renseignés — même ceux qui parlent en vers, comme M. René Lefauchois dans son drame récent de *Rivoli* — nous révèlent en lui un comptable vigilant, un calculateur perspicace, un statisticien passionné...

Nous pouvons donc, sur la liste de nos précurseurs, inscrire avec confiance, et non sans quelque orgueil, le grand nom de Napoléon.